



Circulaire n° 3 du 02 février 2017

Aux : Correspondants des clubs (pour diffusion à leur Président)

De : Alain TALARMIN – Président de la CSO régionale

Copie : Comité Directeur LBA
Comités Départementaux
Secrétariat de la CSO régionale

OBJET : Interclubs estivaux 2017

INTERCLUBS ESTIVAUX 2017

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation des interclubs estivaux 2017 organisés les dimanches 07 mai et 21 mai 2017, vous trouvez en pièces attachées le règlement de cette compétition accompagnée d'un formulaire d'engagement.

Le formulaire d'engagement aux interclubs régionaux 2017 devra parvenir au secrétariat de la Ligue : bretagneathletisme@gmail.com pour le 20 février 2017 au plus tard.

Vous mettez en copie le secrétariat de la CSO : pln.leroux@gmail.com

Afin de préparer au mieux cette importante compétition, il est demandé à chaque club de respecter le délai d'engagement. Merci.

Avec nos cordiales amitiés sportives

Alain TALARMIN
Président de la CSO régionale LBA

